

## Le Grand Conseil en direct à la TV

**Les sessions du Parlement valaisan seront désormais retransmises en direct et en entier par la télévision locale *Canal 9* et le câblo-opérateur haut-valaisan *Valaiscom*. L'opération débute le 12 mai. On espère ainsi rapprocher le grand public du politique.**

Des journalistes à la galerie, quelquefois des étudiants, une assistance plus fournie lors des débats importants. Jusqu'ici, les sessions du Législatif valaisan se déroulaient plus ou moins entre initiés. Cela va changer. Désormais, l'information passera directement du Grand Conseil au grand public. Dès le 12 mai, tous les débats du Parlement seront retransmis en direct par *Canal 9*, et relayés par le câble dans le Haut-Valais. Une diffusion différée est également prévue en soirée. La politique cantonale entrera ainsi directement dans le salon de quelque 200'000 Valaisannes et Valaisans.

Coût de l'opération: 350'000.-, financés à parts égales par le canton et Canal 9. Le souci de transparence exprimé par le Parlement lui-même il y a trois ans trouve ici une application concrète. Cette innovation ne peut que réjouir la FMEF, qui défend de longue date une communication limpide et ouverte. D'autre part, l'aiguisage du « sens critique », un des objectifs officiels de l'opération, ne peut que satisfaire la fonction publique. Etre élu-e, c'est bien, mais ça ne suffit pas. Après ça, et c'est beaucoup plus important, les député-es ont des comptes à rendre à celles et ceux qui les ont choisis. Avec la télévision, les retournements de veste, les ambiguïtés et les tartufferies seront plus difficiles à assumer. En ce sens, la retransmission en direct de la seconde lecture du projet d'assainissement des caisses de pensions, l'automne prochain, apportera un vrai plus au fonctionnement démocratique.

[Voir le communiqué de presse officiel](#)